

# COSTA-RICA



## Assistants de langue française

## Fiche-pays 2022-2023

### IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

**Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.**

<b>Nombre de postes offerts</b>	À titre indicatif, 8 postes sont proposés chaque année.
<b>Critères d'éligibilité spécifiques au Costa Rica</b>	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur <a href="#">le site</a> de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <p><b>MEP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une <b>L3 dans l'une des disciplines suivantes</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ;</li> <li>LLCE, LEA (espagnol) ;</li> <li>Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc.</li> </ul> </li> </ul> <p>Les profils FLE sont particulièrement appréciés par les partenaires recruteurs.</p> <p><b>UNA :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum un <b>M2 dans l'une des disciplines suivantes</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>Didactique des langues, Sciences du langage, Linguistique, spécialité Français Langue Etrangère et Seconde.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<b>Toutes régions (pour le MEP) et Heredia (pour l'UNA).</b>
<b>Établissements</b>	<b>Écoles primaires, collèges et lycées dépendant du Ministère de l'Éducation Publique (MEP), et 1 poste pour l'Université Nationale Costa Rica (UNA).</b>
<b>Calendrier</b>	<p><b>Publication des résultats</b> France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature <b>à partir de fin juillet 2022.</b></p> <p><b>Contrat 9 mois</b></p> <p>MEP : 1<sup>er</sup> février 2023 – 31 octobre 2023 UNA : 1<sup>er</sup> mars 2023 – 30 novembre 2023</p>



	L'année scolaire au Costa Rica débute en février et se termine en décembre de la même année civile. <b>Le type de contrat proposé n'est donc pas compatible avec les obligations de service des candidats préparant un concours de l'enseignement français</b> (le report de stage, s'il est accordé, ne peut se faire que pour une année scolaire).
<b>Temps de travail et de congés</b>	<b>MEP</b> : 18 heures par semaine <b>UNA</b> : 20 heures par semaine
<b>Rémunération et aides</b>	<b>Rémunération mensuelle</b> <b>MEP</b> : 450.000 CRC soit environ 676 euros*. <b>UNA</b> : 520.000 CRC soit environ 781 euros*.  *Conversions en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change.  <b>Installation :</b> Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant. <b>UNA</b> : des recommandations d'hébergement peuvent être proposées en famille d'accueil (les frais inhérents sont à la charge de l'assistant et seront précisés au moment de l'affectation).
<b>Statut de l'assistant</b>	Statut d'assistant de professeur.
<b>Permis de travail et visa</b>	<b>L'entrée sur le territoire du Costa Rica se fait sur présentation d'un passeport en règle, sans nécessité de visa.</b> Des démarches de régularisation au regard de la législation locale seront ensuite à effectuer sur place.
<b>Couverture sociale</b>	L'assistant devra souscrire à ses frais une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile, incluant le Costa Rica. <b>UNA</b> : la souscription à une assurance maladie (uniquement) est comprise dans l'indemnité versée.
<b>Réunion d'information</b>	Le MEP, en collaboration avec l'Ambassade de France au Costa Rica, organise en novembre, à distance, un séminaire introductif pour guider les assistants dans leurs démarches administratives et un autre en février, à leur arrivée, pour leur présenter les établissements scolaires.  <b>L'UNA</b> organisera un entretien virtuel avec les autorités universitaires.
<b>Liens utiles</b>	<b>Ambassade de France au Costa Rica</b> : <a href="http://www.ambafrance-cr.org/">www.ambafrance-cr.org/</a> <b>Ambassade du Costa Rica en France</b> : 01 45 78 96 96
<b>Reconnaissance de l'expérience</b>	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.
<b>Renouvellement de contrat</b>	Le renouvellement des assistants de langue française n'est pas autorisé.